



Assistance Humanitaire Internationale (A.H.I.)

Lieu dit Cague Loups - F-34140 MEZE

+ 33 467 431 444 & + 33 609 58 35 25

Christian@assistancehumanitaire.org - www.assistancehumanitaire.org

Déclarée sous le n° W343004059 - Préfecture de l'Hérault - EORI : FR 50738834600011

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (AHI)
Du dimanche 1er Mai 2016 - à 15heures**

Salle du Campotel, lac des Sesquiers - MEZE

Les membres de l'association A .H .I. se sont réunis en Assemblée Générale le 1er mai 2016 à 15 heures dans la salle du CAMPOTEL, lac des SESQUIERS à MEZE, après que tous les membres de l'Association aient été régulièrement convoqués au moins 3 semaines avant la date de ce jour.

A l'Assemblée Générale de ce jour, 92 membres à jour de cotisation étaient présents et/ou représentés (32 procurations) sur 250 voix concernant l'ensemble des membres d'Assistance Humanitaire Internationale à jour de leurs cotisations.

Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint ; soit la présence à l'Assemblée Générale d'au moins un quart des membres en exercice, le vote par procuration étant admis. Les délibérations portées sur l'ordre du jour sont donc soumises au vote.

Christian DELAGRANGE, en qualité de président de l'association, préside l'Assemblée et Francis LUCE en est nommé secrétaire de séance.

En préambule de la tenue de l'Assemblée Générale, le président informe que les procurations reçues se prononcent unanimement pour un vote positif sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour et soumises au vote. Le président et le secrétaire de l'Assemblée Générale ont procédé à la certification de la feuille de présence ; puis le président a donné connaissance aux membres présents de l'ordre du jour, conforme à la convocation et qui est le suivant :

- 1 - Mot de bienvenue du président*
- 2 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'année 2014.*
- 3 - Rapport d'activité 2015 & projets 2016*
- 4 - Concerts / Spectacles*
- 5 - Vie de l'association - démission d'administrateurs, administrateurs arrivés en fin de mandat, et présentation des nouveaux membres candidats à l'élection au Conseil d'Administration & vote d'approbation par l'Assemblée Générale.*
- 6 - Présences des membres actifs pour l'année 2015.*
- 7 - Rapport Financier 2015 et vote sur son approbation par l'Assemblée Générale.*
- 8 - Questions diverses.*

1 - Mot de bienvenue du président.

Chers amis, c'est avec un bonheur non dissimulé que le Conseil d'Administration, le bureau d'AHI, son vice-président et moi-même vous accueillons pour cette Assemblée Générale 2016 qui ouvre la 10ème année d'existence d'AHI !

2 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale relative à l'année 2014 qui s'est tenue le 3 Mai 2015 à Mèze

Le président demande aux membres présents si d'éventuelles remarques sont à porter à ce procès-verbal. Aucune modification n'ayant été demandée, le président le soumet au vote.

N'ayant constaté aucune abstention ni vote contre, le procès-verbal 2014 est approuvé à l'unanimité.

3 - Rapport d'activité 2015 et projets 2016

- TUNISIE :

Mr et Me Guibert (bénévoles d'AHI et résidents de Mèze), se rendent régulièrement en Tunisie et mènent, en relation avec la municipalité d'EZ ZAHRA, diverses actions. Distribution auprès des écoles de matériels scolaires (cahiers - livres - stylos & vêtements, etc.)

- BIRMANIE :

Suite don de Mr Yves Bergauzy du Club des Croisières, le projet de la construction d'une école avec AHI a été réalisée à BO KOYNE, village de Tharawaddy.

L'inauguration de cet ensemble de trois classes construites sur pilotis s'est déroulée fin 2015.



- **MALI :**

Un conteneur à destination du Centre Hospitalier Universitaire de BAMAKO / MALI à l'attention du Docteur DRISSA TRAORE a été effectué par AHI & l'Association « Ensemble nous Pouvons ». Ce conteneur a permis d'envoyer essentiellement du paramédical, des livres, des vêtements et du matériel médical.

- **BENIN 1 :**

Point sur la construction d'étages supplémentaires pour l'orphelinat St Dominique à AZOWLISSE au 1^{er} mai 2016.

Débuté depuis 5 ans les travaux sont suivis par notre architecte Magdy. Il y a un an une visite du chantier a été effectuée par Magdy & Ali. L'ensemble des travaux évoluent dans les normes fixées.

a/ L'électricien a fini le tirage de tous les fils électrique des deux niveaux et le 3ème (hall escalier).

La pose de l'éclairage, des prises, des interrupteurs sera possible après réalisation de la première couche de peinture des chambres et après la pose du carrelage. Tous les matériels électriques sont sur le chantier.

b/ La fabrication des 42 portes se termine, livraison fin Mai 2016.

c/ Le carreleur attend la pose des portes avant de faire le carrelage des chambres, des douches et des terrasses. Le carrelage va débiter fin mai.

d/ La peinture extérieure est terminée pour le R de C, les 2 niveaux supérieurs et les toilettes. La réalisation de cette peinture extérieure était essentielle car la saison des pluies va bientôt commencer

e/ Plomberie : l'installation des tuyaux est terminée, le plombier attend la livraison de la cuve réservoir de 3000 litres d'eaux et la pompe pour en faire les essais.

f/ Tous les travaux de maçonnerie sont terminés.

g/ Les fenêtres : le vitrier avait demandé que les cadres des fenêtres bénéficient d'une couche de peinture avant les poses de châssis et larmes vitrées, le peintre a terminé cette réalisation.

L'inauguration de l'orphelinat est en principe prévue à la rentrée 2016.

Des photos de la réalisation de ce bâtiment sont projetées lors de la séance.

- **BENIN 2 :**

Nous remercions le Docteur Avallone, membre d'AHI, de sa présence. Ce dernier présente à l'Assemblée son action avec de l'ONG - Médecins d'Afrique (MEDAF) à KETOU.

En tant que chirurgien, il intervient régulièrement sur site pour effectuer des opérations chirurgicales auprès d'enfants et œuvre également à l'amélioration des conditions d'hygiène des soins et de l'environnement de ces derniers. En exemple : l'amélioration des conditions d'accouchement (mortalité importante*).

Il nous informe sur l'importance vitale de l'action humanitaire auprès de ce pays afin de soutenir les infrastructures médicales qui voient des populations étrangères (notamment nigériennes) venir en grand nombre au Bénin se faire soigner. Faire face à cette demande permet d'éviter l'immigration de ces populations vers l'Europe.

Deux conteneurs de paramédical et matériel médical ont été effectués par AHI en 2015.

*Info : Le Docteur nous fait part d'un besoin crucial d'une ambulance pour cet hôpital.

- **INDONESIE :**

Orphelinat YAPPENATIM

L'insalubrité totale des locaux de vie des filles et garçons ainsi que les sanitaires était telle que l'urgence de mener des travaux s'imposait. L'agrandissement par surélévation au-dessus des chambres des filles de pièces à vivre est terminé.

Rénovation des sanitaires filles & garçons, plus travaux d'aménagement extérieurs également.

L'assainissement et l'isolation des dortoirs des filles est fini.

Outre cet aspect rénovation, AHI intervient aussi auprès de cet orphelinat par deux bourses d'études qui vont permettre chaque année à deux enfants de l'orphelinat parmi les plus âgés et les plus méritants de faire des études supérieures (1700 euro pour 2 ans et pour deux adolescents). L'idée est d'ensuite appeler ces étudiants à venir à leur tour en aide à de nouveaux élèves.

- **CAMEROUN : AHI / Ordre Apostolique des Hospitaliers de St Jean.**

Nous avons un projet commun avec l'Ordre Apostolique des Hospitaliers de St Jean qui est comme AHI membre fondateur de l'UIAH - l'Union Internationale pour l'Action Humanitaire (via l'OASJ, son organe de bienfaisance dans l'Hérault). AHI est OASJ ont déjà travaillé ensemble dans le passé. Pour exemple l'OASJ nous a donné l'opportunité de récupérer 8.000 paires de sabots de bloc opératoire, ce qui nous a permis d'en envoyer 5.000 paires au Bénin pour équiper toutes les structures hospitalières du Pays, le reste ayant été distribué dans d'autres pays. Nous avons invité le Père Gérard, coadjuteur de l'Ordre, à se joindre à nous pour notre A.G.

Ce dernier nous présente ce projet commun, tout en vous présentant également l'Ordre Apostolique des Hospitaliers de St Jean et ses œuvres de bienfaisance. Cet Ordre hospitalier n'a pas la taille de l'Ordre de Malte, mais sa structure et ses objectifs sont assez comparables : la bienfaisance et l'aide aux plus démunis.

Notre vice-président Ali BORDJI est lui-même membre de cet Ordre depuis plus de 13 ans.

Ce projet, à 20km de la capitale Yaoundé, est une structure destinée à recueillir à la fois des orphelins, mais aussi des enfants ayant encore soit l'un de leurs parents, soit les deux, mais d'une trop grande pauvreté pour pouvoir assumer la charge d'élever cet enfant, et qui préfère(nt) donc le confier à une institution.

De ce fait, l'appellation qui a été choisie pour cette structure d'accueil, est celle de **foyer**, et non d'orphelinat. Cette appellation est non seulement plus conforme à la réalité, mais elle est également beaucoup plus positive. La particularité de ce nouveau projet, c'est tout d'abord que nous partons de zéro : il n'y a aucun bâtiment de construit pour l'instant, il y a juste un terrain de 1.000 m², vendu à un prix très raisonnable par un particulier à l'Ordre de St Jean au Cameroun. La seconde particularité, c'est que le projet est global et vise à donner aux enfants recueillis une formation, notamment en agriculture et élevage. Le vendeur du terrain de 1.000m² a mis à disposition des terres agricoles pour faire de la culture (légumes, café, etc.), de l'élevage (aviculture, pisciculture, élevage de porcs, etc.), afin d'une part d'assurer l'autonomie en vivres, mais aussi de vendre une partie de la production pour assurer au Foyer une vraie autonomie financière.

Ce projet au Cameroun est un projet dont AHI compte bien s'inspirer dans le futur, pour d'autres réalisations éventuelles. Pour certains, notre vision pourrait apparaître utopique, mais nous pensons qu'il ne tient qu'à nous, de par notre persévérance sur le terrain, de faire que ces rêves deviennent réalité, pour le plus grand bien de ceux que nous aidons.

Certaines personnes nous reprochent de nous occuper d'aider en Afrique, alors qu'il y a déjà tant de misère chez nous. C'est un faux débat. Personne ne peut ignorer l'énorme problème des migrants qui débarquent chaque année par centaines de milliers sur les côtes européennes. Parmi ces migrants, beaucoup sont des migrants économiques venant d'Afrique noire. Et là, il faut bien prendre conscience que par nos actions, nous participons à la résolution de ce problème, en aidant des enfants africains à se construire à travers un accueil décent et une formation adéquate. Nous leur donnons ainsi les moyens de valoriser leurs terres, et ainsi n'auront pas besoin de prendre une barque pour essayer d'émigrer au péril de leur vie ici, chez nous, en Europe. Les aider, c'est donc aussi nous aider.

- CASAMANCE :

Un diaporama sur la mission Casamance 2015/16 est présenté.

Nous avons mené trois actions sur le poste de santé d'Abéné en Casamance.

Créer des passages surélevés afin d'accéder aux locaux tout en aménageant des accès handicapés. Ceci permettra au personnel et aux patients de ne pas patauger dans l'eau pendant la saison des pluies. Ces travaux ont été importants car il a fallu fabriquer les blocs, creuser des fondations, maçonner les allées, acheter les carrelages et enfin paver près de 125 mètres linéaires de passage.

Nous avons ensuite repris les plafonds de la maternité. Ces travaux ont été réalisés avec la participation des bénéficiaires du séjour solidaire CCAS - AHI. Les plafonds anciens ont été déposés, la charpente reprise, le toit réparé, avant que l'on ne traite au xylophène les nouvelles plaques. Une fois toutes posées elles ont été peintes en blanc.

Nous avons emporté dans nos valises (à raison d'un minimum de 25Kg par personne) quelques centaines kilos de matériel scolaire et médical que nous avons distribué dans les écoles d'Abéné et Bouyouye, ainsi qu'à la région médicale de Diouloulou.

Ces travaux représentent un budget de 4 500€, financé en partie à travers le séjour solidaire.

Grâce à ces actions le poste de santé a retrouvé une nouvelle dynamique qui se traduit par la nomination d'une sage-femme diplômée d'Etat. Nous avons aidé le personnel du poste de santé dans l'organisation d'une réunion de sensibilisation à la tuberculose.

Nous continuerons en 2017 à aménager ce poste de santé avec la pose de faïences supplémentaires et nous avons en projets non finalisés la construction d'un cabinet dentaire et l'envoi d'un conteneur via Banjul.

Nous remercions Jacques TAILLEFER - Dentiste - pour sa présence :

Ce dernier nous présente son action auprès de la population d'ABENE. Celle-ci se concrétise par des soins, par l'information et la prévention auprès des écoles à l'hygiène buccale afin d'éviter l'extraction au tant que faire se peut des dents.

Des travaux ont été réalisés par la pose d'huisseries en alu, Ces travaux ont été financés (3.000€) par la collecte de fonds organisée par Jacques et Muriel, sa compagne.

- Concerts / Spectacles :

Au cours de l'année 2015 notre président à donner 9 spectacles au nom ou au profit d'AH1 :

14/06/2015 - Corbelin (Isère)

03/07/2015 - Pertuis -organisé par Michèle TORR (sclérose en plaque)

27/07/2015 - Montagnac (remerciements à la Mairie)

29/11/2015 - Palais des congrès au Cap d'AGDE

17/12/2015 - Lecelles (St Amand les Eaux)

06/03/2016 - Aulnay sous Bois avec le concours du Rotary Club

28/03/2016 - Sausset les Pins (4000€ récoltés au profit de France Alzheimer)

29/04/2016 - St Christol les Alès

Deux croisières ont été réalisées du 9 au 17/05/2015 et du 16 au 24/01/2016.

Présentés par Evelyne Adam, nos spectacles caritatifs nous aurons permis d'accueillir en 12 mois :

Michèle TORR, Corinne Hermès, Nicole Rieu, Anne Marie David, Marcel Amont, Les Gibson Brothers, Jean-Pierre Savelli, Lionel Cazan, Kamel, Henri Giraud (Coluche) & l'impressionnant Olivier Villa...

En levés de rideaux nous avons pu apprécier et applaudir Bruno Djarane, Alexis Confortorio, Calogera, Brigitte Lemaire, Michel Monaco, Tony Lex. Et bien sûr, Angela AMICO qui, gracieusement, fut huit fois présente sur les 11 galas et les 2 croisières.

4 - Vie de l'association - démission des membres en fonction depuis 4 ans révolus et présentation des nouveaux membres élus au Conseil d'administration & vote d'approbation par l'Assemblée Générale.

- Démissions du Conseil d'Administration :

Guy Delaporte : pour raisons personnelles. Il reste bien sur adhérent à A.H.I.

Françoise Aoudia : pour des raisons d'éloignement. Nous la remercions pour l'engagement dont elle a fait preuve durant toutes ces années.

Jean François Roux : pour raisons personnelles.

- Vote d'admission au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale :

Josette Fabre (présente depuis la création d'AHI, un des piliers de notre association.

Jeannine Proust & Lucie Bénédicte, de l'Association « Ensemble nous Pouvons », ont décidées de nous rejoindre dans A.H.I. Ce nouvel apport de bénévoles est bénéfique. Hyper actives dans leur conception de projets humanitaires, Jeanine et Lucie ont établi un tissu relationnel de haute qualité avec un grand nombre de professeurs, chirurgiens, pharmaciens, etc., au Mali, mais aussi en France.

Elles ont aussi établi un pont sanitaire entre des enfants atteints de graves maladies, inopérables au Mali, et des médecins et chirurgiens français, qui acceptent de les opérer sur notre territoire. Elles ont donc, à cette fin, mis en place le financement de transports aériens, la recherche de familles d'accueil et des jours d'hospitalisations gratuites. Leur présence est donc un « plus » extrêmement enrichissant pour A.H.I.

Un nouveau département qui continuera à s'appeler (au moins dans un premier temps) en sous-titre d'A.H.I. « Ensemble nous Pouvons » sera créé (pour ne pas casser le potentiel du travail relationnel déjà réalisé par le passé).

Ce département se financera de lui-même, sauf si un complément de financement s'avérait nécessaire et que le C.A. d'AHI décidait de valider ce complément, jugeant la cause noble.

Après mise au vote de ces trois candidatures, les membres présents à l'Assemblée Générale ont votés à l'unanimité pour leurs admissions.

- **Vote de réélection des anciens membres du Conseil d'Administration** par l'Assemblée Générale (membres ayant été élus depuis plus de quatre ans).

Christian Delagrangé, Ali Bordji, Yves Fouquet - Francis LUCE - Brigitte Leblanc - Michel Garreau - Marie-Dominique Lepoivre : l'ensemble de ces administrateurs ont été réélus à l'unanimité.

5 - Présences des membres actifs pour l'année 2015.

Au préalable le président fait appel à candidature ''pour apporter votre aide !''

Un tableau établi par le président reprend les jours de présences de chacun des membres actifs d'A.H.I au cours de l'année écoulée et invite tous les membres à une prise de conscience, parfois simplement ignoré par un manque d'information, du travail à accomplir en amont de chaque envoi de conteneur. Et dans la mesure où le temps et la distance leur permettent une présence, les voir offrir un soutien supplémentaire à l'équipe responsable de la logistique, parfois débordée par le labeur.

Ce tableau a été affiché durant la tenue de l'Assemblée Générale.

6 - Rapport Financier 2015 et vote sur son approbation par l'Assemblée Générale

Ce compte rendu est présenté par Yves Fouquet - trésorier d'AHI. Notre président le remercie de tenir à la perfection un des postes les ingrats d'A.H.I.

PRESENTATION DU BILAN :

''Un **bilan comptable** est un document qui synthétise à un moment donné ce que l'entreprise possède, appelé l'« **actif** » (terrains, immeubles, etc.) et ses ressources, appelées le « **passif** » (capital, réserves, crédits, etc.).

Il n'y a rien de particulier à dire sur le bilan d'AHI dans la mesure où nos ACTIFS sont quasi nuls car nous ne possédons rien, si ce n'est notre disponibilité

financière que je vous présenterai plus tard et le matériel valorisé stocké à Montagnac qui va en diminuant car se pose le problème du stockage. Quant à notre PASSIF, il se résume à notre compte de résultat que je vous présente en suivant.

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT :

Celui ci est un document de synthèse, faisant partie des états financiers, et ayant pour fonction d'indiquer la performance de l'entreprise. Pour A.H.I il permet de mesurer notre activité, notre capacité d'autofinancement et notre indépendance financière.

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif global à hauteur de 5.087,67€. Les dépenses s'élèvent à 177.796,79€ pendant que les recettes s'élèvent à 182.884,46€. Nos dépenses sont en augmentation de 63%. Ceci est dû au volume des projets mis en œuvre cette année et en particulier la mise en chantier de

L'orphelinat au Bénin. Nos recettes sont en augmentation de 12%. Si nous avions budgété en début d'année un résultat déficitaire, l'apport de quelques partenaires financiers sur nos projets, nous a permis de finir tout de même l'année en solde positif. Ce résultat est à tempérer, car une part des dépenses du séjour solidaire apparaîtra en 2016, alors que la recette totale est déjà enregistrée.

LES COMPTES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitations sont à hauteur de 117.096,79€, elles sont en forte augmentation : +143%.

Le poste principal avec 80,67% de ces dépenses est l'achat de prestations à caractère humanitaire (94.500€). Les dépenses de transport de marchandises, qui reflète le nombre de conteneurs envoyés au cours de l'année, représentent 5,29% des dépenses. Les subventions versées sur projet humanitaire soutenu par AHI avec 1.608,00€ représentent 1,37% de nos dépenses. Il s'agit essentiellement de la construction de l'orphelinat de Bali.

Ces frais opérationnels à caractère directement humanitaire représentent **98%** de nos dépenses. Ils reflètent la dynamique actuelle des projets de l'association.

Nos dépenses dites fonctionnelles ne représentent que 2% de la totalité et elles sont dues essentiellement au fait que nous possédons comme seule fortune deux camions et un élévateur.

A noter que nous ne réglons plus de frais sur le local de l'antenne A.H.I à Nancy. Les frais de déplacement artistes non membres d'A.H.I représentent 5.783€. Il s'agit des frais de déplacements exceptionnels de Michèle Torr et de l'orchestre, pour le concert donné en Isère.

Les statuts d'A.H.I sont bien respectés et la quasi-totalité de nos ressources sont bien affectées à l'action humanitaire.

Les recettes d'exploitation sont à hauteur de 121.171,74€ soit une hausse de 34%

C'est un nouveau record de recettes pour A.H.I. Cette hausse est due essentiellement au poste « subventions reçues sur projet » qui représente 39,30% de nos recettes. Ce poste est passé de 7.000€ en 2014 à 47.000€ en 2015 témoignant de notre volonté de financer nos projets en partenariat.

Les recettes de spectacles représentent à elles seules 40% de la totalité de nos ressources. On constate la part prépondérante de ces recettes de concerts et autres animations 49 647€. Après Cap d'Agde et l'Isère (21.472€), les concerts d'Aulnay et Lecelles, avec 16.586€ représentent un apport en ressource non négligeable. Les autres concerts donnés par Christian et les autres activités caritatives réalisées tout au long de l'année complètent ce poste à hauteur de 11.589€.

Il est à noter que nous avons enfin stabilisé l'entrée des cotisations perçues (6.500€). Elles représentent tout de même 5.36% de nos ressources d'exploitation. Il faut noter que ce poste ramené au montant de la cotisation individuelle nous donne environ 220 adhérents à jour de leur cotisation 2015.

Les dons reçus hors projet s'élèvent à 14.814€ soit 12,23% de nos recettes. Il faut noter que toutes les sommes versées au-delà du montant de la cotisation (30€) sont reportées dans ce poste.

La vente de marchandises est stabilisée autour de 1.200€, due essentiellement à la vente de tee-shirt. Et pour la première fois depuis longtemps nous avons reçu une subvention d'exploitation de 250€ de la part du département de l'Hérault.

Les recettes internes représentent 47% de nos recettes, pendant que nos recettes externes en représentent 53%, ce qui contribue à l'indépendance financière d'A.H.I.
Le résultat d'exploitation est positif de 4.074,95€.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est positif de 1.012,72€. Il s'agit des intérêts versés sur livret. Il est en baisse mais chacun sait que les taux sur livret ont été réduits à peau de chagrin.

CONCLUSION

Le résultat est satisfaisant, les comptes d'A.H.I restent stables. Notre épargne va nous permettre de faire face à d'éventuels grands projets qui se préparent pour 2016/2017 avec en particulier la possible construction d'un cabinet dentaire sur Abéné avec l'envoi d'un conteneur.

Le solde des liquidités disponibles au 31/12/2015 s'élevait à 171.744,80€.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2016 :

Le budget prévisionnel 2016, construit à partir du réalisé 2015 et des perspectives d'activité, est présenté à l'Assemblée et ne soulève pas de question particulière. Le budget prévisionnel est présenté en équilibre.

PRESENTATION DU SOLDE FINANCIER DES PROJETS PORTES OU SOUTENUS PAR A.H.I :

Les sommes engagées sur la construction de l'orphelinat St Dominique au Bénin représentent 61.315 € à fin 2015.

Les travaux en Casamance représentent 3.861 € à fin 2015. Ces travaux seront financés en partie par le séjour solidaire 2016.

Le bilan financier et l'ensemble des comptes présentés qui le composent sont validés par les membres de l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Le président remercie tous les organisateurs de concerts d'AHI qui apportent tant de bonheur fasse au mal qu'ils se donnent. Grâce à vous nous avons, en grande partie, un solde disponible d'environ 170.000 €, malgré la construction de l'orphelinat Saint Dominique (près de 100.000€) et les conteneurs, dont l'acheminement routier France et le maritime, sont depuis plusieurs années à notre charge (sauf le Mali a 50 %). Peu d'assos de notre calibre peuvent se vanter d'une telle sécurité financière.

Aussi grâce à vous tous qui avez accepté le système du 0% de frais de fonctionnement (à part quelques immobilisations de matériels roulants, leur entretien et autres assurances obligatoires).

7 Questions diverses.

- Question posée par le président aux membres de l'Assemblée Générale :

''Avez-vous une préférence pour une organisation de notre Assemblée Générale le samedi soir ou le dimanche après-midi ? ''

L'Assemblée étant partagée, nous organiserons cette réunion une année sur deux le samedi & le dimanche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par le président et le secrétaire nommé pour cette séance.

Un verre de l'amitié (généreusement offert par le C.A. et certains membres d'AHI qui ont tenus à y participer) est proposé à l'ensemble des membres d'AHI présents.

Le président de séance
Christian DELAGRANGE

Le secrétaire de séance
Francis LUCE



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by several vertical strokes and a horizontal line at the end.